

L'énergie

Entre-temps, ces mêmes Québécois que l'on a convaincus de rejeter une augmentation de 18c., un petit sacrifice requis à brève échéance pour assurer l'avenir économique du Québec et du Canada, pour obtenir l'autosuffisance, pour assurer les provisions d'huile au Québec, ces mêmes Québécois ont quand même connu l'augmentation de 15c. le gallon depuis le 18 février dernier. De plus, le budget de l'ex-ministre des Finances que les libéraux ont utilisé comme excuse pour défaire le gouvernement Clark offrait aussi des crédits d'impôt aux familles québécoises pour défrayer l'augmentation du prix du pétrole. Les libéraux du gouvernement actuel augmentent en douce le prix du pétrole de 15c. et n'offrent aucun crédit d'impôt.

En avril 1980, chaque famille québécoise dont le revenu est inférieur à \$21,000 aurait reçu un crédit d'impôt de \$15 par enfant et de \$40 par adulte, et en 1981, ces mêmes familles auraient reçu \$30 par enfant et \$80 par adulte. La famille moyenne du Québec aurait reçu en 1981 \$220 en crédit d'impôt, qu'elle ait des impôts ou non à payer. Et voilà que les Québécois ont économisé depuis ce temps 3c. le gallon pour se retrouver devant une augmentation de 15c., pour laquelle ils ne reçoivent même pas de crédit d'impôt, qu'ils ont eu à déboursier sans espoir de remboursement. Ils ont dû absorber l'augmentation totale nécessaire sans dédommagement aucun en fonction de leur revenu, qu'il soit modeste ou non. Tous ont payé également, et l'augmentation ne s'applique pas seulement au pétrole, mais aussi à l'huile à chauffage. Notre taxe d'accise ne s'appliquait pas à l'huile à chauffage.

Entre-temps, les libéraux d'Ottawa ont promis de ne pas augmenter le coût du baril d'huile autant que les progressistes conservateurs le proposaient pour assurer les approvisionnements en huile des Québécois et développer les puits canadiens qui remplaceront les puits étrangers. Nous proposons une augmentation de \$4 pour 1980 et de \$4.50 pour 1981 et 1982. Jusqu'ici, sans les bénéfices de notre programme intégré qui aurait conduit à l'autosuffisance en 1990, les libéraux d'Ottawa auraient permis une augmentation du prix du baril de \$3 directement et indirectement, le prix du baril se chiffre maintenant à \$4 de plus. Entre-temps, le coût des subventions que nous payons pour l'huile étrangère augmente de façon effarante.

Et je termine, monsieur le président. Je vois que vous me faites la remarque que mon temps de parole est presque écoulé. Et voilà que les Québécois auront économisé 3c. pour se retrouver devant le risque de perdre l'utilisation libre de leur voiture en cas de pénurie de pétrole étranger. Monsieur le président, la question de l'énergie au Québec, comme ailleurs, est primordiale. Il faut assurer un approvisionnement essentiel de pétrole jusqu'au jour où le Québec pourra dépendre en partie de ses autres ressources régionales.

Nous comprenons l'importance du débat. Je déplore le fait qu'on en parle depuis 10 ans. Je n'accepte pas que le gouvernement donne l'impression ou tente de donner l'impression qu'il a trouvé une formule nouvelle. Le blâme d'aujourd'hui c'est que ce gouvernement est au pouvoir depuis longtemps. Il n'a pas su manifester suffisamment de clairvoyance pour doter le Canada de l'autonomie que nous souhaitons tous des deux côtés de la Chambre.

Je pense que notre devoir nous oblige à leur rappeler les défauts et la faillite à l'égard de cette clairvoyance qui a été

trop pertinente dans les débats parlementaires, et dans la mesure où des propositions qui auraient comme conséquence de réaliser cette autosuffisance en tenant compte de l'entreprise privée, parce que chez nous l'entreprise privée est importante. Ils pourront recevoir une forme d'appui. Mais nous avons le devoir de les rappeler à l'ordre dans la mesure où ils ne présentent pas de garantie et d'aide suffisante aussi aux moins nantis lorsque viendra le temps de proposer ces mesures en matière énergétique.

M. Demers: J'aimerais demander au député de Joliette (M. La Salle) s'il me permet de lui poser une question?

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Avec la permission de l'honorable député de Joliette.

M. Demers: Le député de Joliette dit que depuis que le gouvernement libéral a pris le pouvoir le 18 février dernier le prix du pétrole a augmenté de 15c. le gallon. Je voudrais savoir si son parti avait conservé le pouvoir est-ce que les Canadiens, particulièrement les Québécois dans le moment, paieraient approximativement la même augmentation, c'est-à-dire 15c. le gallon et en plus une taxe d'accise de 18c. J'aimerais être éclairé sur ce point-là.

M. La Salle: Monsieur le président, l'honorable député de Duvernay (M. Demers) a sûrement lu les propositions du dernier budget, et il était clair que nous allions appliquer une augmentation et également un crédit d'impôt pour ceux qui ne gagnaient pas \$21,000 et moins. Notre position était très claire, et elle visait justement ce dont le ministre parlait aujourd'hui, à une autosuffisance en matière énergétique. Nous voulions, par voie de conséquence, en arriver à inciter les Canadiens, d'abord sur un objectif bien clair, c'est-à-dire l'économie d'énergie. Nous avions besoin de millions de dollars, comme le ministre en parle aujourd'hui, pour réaliser cette autonomie, cette autosuffisance. Je pense que nous protégeons ceux qui n'étaient pas capables de payer. Nous demandions aux Canadiens de reconnaître la nécessité de faire certains sacrifices. La différence, c'est que nous avions eu le courage d'expliquer aux Canadiens leurs besoins pendant que les libéraux se cachaient derrière une augmentation qui viendra d'une façon ou d'une autre.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): L'honorable député de Témiscamingue (M. Tousignant) invoque le Règlement.

M. Tousignant: Monsieur le président, je voudrais demander à l'honorable député de Joliette (M. La Salle) s'il accepterait encore qu'on lui pose une question.

M. La Salle: Certainement!

M. Tousignant: L'honorable député reconnaît que les progressistes conservateurs avaient quand même prévu une augmentation de \$4 le baril. Actuellement, le prix du pétrole augmente un peu moins. Les libéraux durant la campagne électorale avaient prévu que le prix du pétrole augmenterait peut-être du même montant, mais peut-être moins que les progressistes conservateurs... Étant donné la taxe de 18c. plus celle de 7c. de remboursement, ce qui fait 25c. le gallon, pour ceux qui se servent de véhicules à des fins commerciales, l'honorable député peut-il, sur le plein d'un réservoir d'essence de 20 gallons, dire ce que représentent, pour le contribuable canadien, les 25c. le gallon que nous, les libéraux, lui avons exemptés pour chaque 20 gallons d'essence dans un réservoir?